



**2013 DU 338** Dénomination allée Colette Heilbronner (17e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 10 et 11 juin 2013, vous avez émis le souhait que le nom de Colette Heilbronner puisse être attribué à un équipement, une rue ou un square du 17<sup>e</sup> arrondissement et plus particulièrement dans le nouveau quartier Clichy-Batignolles.

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à la résistante Colette Heilbronner en attribuant son nom à la voie identifiée par l'indicatif CC/17, projetée dans le cadre de l'opération Clichy-Batignolles, à Paris 17<sup>e</sup>.

Colette Heilbronner, née Colette Lévy, défend les armes à la main l'accès de l'immeuble situé au 25 cité des Fleurs, dans le quartier des Epinettes, à Paris 17<sup>e</sup>, où se trouvent réunis les militants du Mouvement de Libération nationale affectés au service national des faux papiers, dont elle avait reçu la responsabilité.

Elle avait accepté cette tâche difficile, dangereuse et indispensable à la sécurité des résistants après avoir échappé de peu à une précédente destruction de son service installé à Lyon. Elle avait confié son fils Roland âgé de quatre ans à des amis sûrs, alors que son mari Jacques était lui-même arrêté avant d'être déporté à Buchenwald.

Arrêtés par la Gestapo le 18 mai 1944, les principaux membres du service sont déportés. Colette Heilbronner est exécutée sur place.

Elle était décorée de la croix de guerre avec palme, de la médaille de la Résistance avec rosette et de la Légion d'honneur.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "allée Colette Heilbronner" serait attribuée à la voie identifiée par l'indicatif CC/17, destinée à devenir publique, située au numéro 13 boulevard Berthier, à Paris 17<sup>e</sup>, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris



**2013 DU 338** Dénomination allée Colette Heilbronner (17e).

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "allée Colette Heilbronner" à la voie identifiée par l'indicatif CC/17, projetée dans le cadre de l'opération Clichy-Batignolles, dans le 17e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO, au nom de la 8e commission,

Délibère :

La dénomination "allée Colette Heilbronner" est attribuée à la voie CC/17 destinée à devenir publique, située au numéro 13 boulevard Berthier, à Paris 17e.